

Groupes internes: Règles d'utilisation de la salle de bloc de Fiesch

Entrée/sortie

1. La présence d'au moins un adulte est obligatoire, tandis que deux superviseurs sont recommandés
2. La Sport Card doit être présentée au lecteur de la porte d'entrée en entrant dans la salle.
3. Les enfants de moins de 10 ans n'ont pas accès à la salle pour des raisons de sécurité.
4. 22 personnes au maximum peuvent se trouver simultanément dans l'ensemble de la salle d'escalade de bloc.
5. En quittant la salle, il faut
 - a. la porte d'entrée principale doit être fermée
 - b. la lumière doit être éteinte si aucune autre personne ne se trouve dans la salle.

Conditions d'utilisation du hall

1. Les chaussures d'extérieure doivent être retirées à l'entrée. L'escalade est autorisée uniquement en chaussons d'escalade ou en chaussures de salle propres (les pieds nus ou en chaussettes sont interdits).
2. Des chaussons d'escalade sont disponibles pour les groupes et ne peuvent être utilisés qu'avec des chaussettes.
3. La magnésie doit être utilisée avec parcimonie et uniquement pour l'escalade.
4. Il est interdit de manger et de boire dans les salles.
5. En cas de dommages intentionnels ou de salissures de l'installation, les dommages doivent être pris en charge par les personnes qui les ont causés.
6. Il est interdit de fumer, de consommer de l'alcool et de se droguer dans la salle de bloc !
7. L'ensemble de l'installation doit être maintenu propre. Les frais supplémentaires de nettoyage seront facturés aux groupes.

Sécurité

1. Dans l'ensemble de la salle de bloc, un maximum de 22 personnes sont autorisées à être présentes simultanément, avec un **maximum de 12 personnes autorisées à grimper activement, réparties entre un maximum de 6 personnes par salle.**
2. Les zones de protection contre les chutes doivent être maintenues libres à tout moment et il faut s'assurer qu'il n'y a pas d'obstacles sur le chemin.
3. En cas d'accident, les secours doivent être appelés de manière autonome au numéro 144. C'est pourquoi il est recommandé de toujours avoir un téléphone intact sur soi.
4. Les poignées et les marches peuvent tourner sous la charge et, dans le pire des cas, se casser. Chaque personne est consciente de ce risque et en assume la responsabilité.
5. Informez le personnel de tout défaut de l'installation de bloc.
6. Il est interdit de jouer et de courir dans l'ensemble de la salle de bloc.

Clause de non-responsabilité

Le Sport Resort Fiesch décline toute responsabilité en cas d'accident ainsi que pour les objets de valeur et le vestiaire.

Déclaration de consentement

Par sa signature, la personne responsable se déclare entièrement d'accord avec les règles d'utilisation et l'exclusion de responsabilité.

Surveillance vidéo

Veillez noter que la salle de bloc est placée sous surveillance vidéo.

Nom du groupe:

Taille du groupe:(max. 22 personnes)

Personne responsable

Lieu, date:

Signature: